

Jardin partagé

1^{er} septembre 2023 – 31 août 2024



Présentation

L'activité « jardin partagé » est ouverte à tout adhérent de l'ASCE 69 (hormis les adhérents extérieurs) souhaitant s'impliquer dans la **gestion d'un jardin conçu, construit et cultivé collectivement** et dont les produits sont distribués entre les personnes ayant contribué à sa réalisation et son entretien.

Ce jardin se fonde sur des **valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage** entre les « jardiniers » et les cultures, qui figurent dans la **charte de fonctionnement du jardin**.

Chaque inscrit à l'activité s'engage à signer et à respecter cette charte pour produire légumes, fleurs, fruits, aromatiques, médicinales... avec les autres « jardiniers ».

Lieu

Cité des Mobilités – 25 avenue François Mitterrand – BRON

Horaires

Du lundi au vendredi : accès entre 7h et 20h00.

Pour les personnels extérieurs à la Cité des Mobilités utiliser le visiophone du portillon situé à l'entrée visiteurs près du totem « Cité des Mobilités » ou vous présenter près du poste de garde au fond de l'allée du Général Benoît.

Samedi et dimanche : accès de 8h à 20h00.

L'accès s'effectue uniquement au niveau du poste de garde au fond de l'allée du Général Benoît. Toute sortie du site doit s'effectuer au niveau du poste de garde.

Seules les personnes inscrites à l'activité « jardin partagé » peuvent accéder au « jardin partagé ».

Tarifs

Adhérent actif / retraité	12,00 €
Adhérent extérieur	Non ouvert aux extérieurs

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Agnès FOULTIER — responsable de l'activité « jardin partagé » — agnes.foultier@cerema.fr

Charlotte MOUCHON — vice-présidente culture au sein de l'ASCE 69 — charlotte.mouchon@cerema.fr



ASCE 69
couleur passion

culture loisirs

Jardin partagé

Bulletin d'inscription du 01/09/2023 au 31/08/2024
à compléter et à renvoyer avec votre règlement et la charte du « jardin » signée

Nom et prénom de l'adhérent ASCE 69 :

Numéro de carte ASCE 69 :

Nom du participant à l'activité (si différent de l'adhérent) :

Lien avec l'adhérent : conjoint enfant

Numéro de téléphone portable :

Adresse de messagerie (obligatoire) :

J'accepte que l'ASCE 69 collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce bulletin d'inscription dans le cadre de l'organisation de ses activités pour la saison 2023-2024. Ces données seront détruites au 30 novembre 2025, date à laquelle le bilan moral et financier des activités 2024 de l'ASCE 69 sera finalisé.

A tout moment, vous avez la possibilité de demander l'effacement de ces données.

Pour cela, veuillez en faire la demande explicite auprès de Charlotte Mouchon : charlotte.mouchon@cerema.fr.

Tarif

du 01/09/2023 au 31/08/2024	Adhérent actif / retraité : 12 €	<input type="checkbox"/>
-----------------------------	----------------------------------	--------------------------

Pratique

Le règlement peut se faire en chèque-vacances ou chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE 69.

L'adhésion à l'ASCE 69 est obligatoire (voir formalités [site internet](#)). **Nous vous remercions de séparer le paiement de l'adhésion à l'ASCE 69 de celui de la cotisation à l'activité « jardin partagé ».**

L'inscription est ferme et définitive.

L'acceptation et la signature de la charte de fonctionnement du jardin est obligatoire lors de l'inscription.

Seules les personnes inscrites à l'activité « jardin partagé » peuvent accéder au « jardin partagé ».

Pour cela une liste est mise à jour et est disponible au niveau du poste de garde de la Cité des Mobilités qui contrôlera les entrées

Inscriptions ouvertes toute la saison

Votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement et de la charte de fonctionnement signée sont à envoyer à la responsable d'activité Agnès FOULTIER – Cerema Centre-Est – département risques, infrastructures et matériaux – 25 Avenue François Mitterrand – 69500 BRON.